

de \$650 millions pour les entreprises américaines au Canada). Ces possibilités englobent un large éventail de biens de sorte qu'un grand nombre d'entreprises de toutes les régions du Canada pourront en bénéficier.



DE NOUVELLES POSSIBILITÉS D'ÉCHANGE

Secteur des services en général

Le secteur des services est à l'heure actuelle la principale source d'emplois et d'activité économique au Canada. L'accord de libre-échange ouvrira de nouvelles possibilités de commerce dans le domaine des services, donnant aux entreprises de service aussi bien canadiennes qu'américaines le droit de faire affaire d'un côté ou de l'autre de la frontière. L'accord établit un précédent global en définissant des règles grâce auxquelles les entreprises canadiennes sont assurées d'être traitées de la même façon que les entreprises américaines aux États-Unis, et vice-versa. Des normes professionnelles mutuellement acceptables seront établies dans les activités de service comme l'architecture. Parmi les industries de service visées par l'accord figurent le tourisme, les télécommunications améliorées, l'informatique et les services de transport.

Services financiers

Le Canada et les États-Unis veulent offrir à leurs institutions financières des possibilités accrues de fournir leurs services aussi bien sur leur marché intérieur que dans l'autre pays. L'accord permettra d'obtenir